

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 à 20 H 30**

CONVOCAATION DU 5 SEPTEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

- Boulangerie – marchés publics
- Personnel communal
- Préparatifs Noël 2022
- Projet aménagement cour d'école maternelle.
- Journées du Patrimoine
- Remerciements divers
- Comptes rendus syndicats et commissions
- Informations et questions diverses

Quorum :
Nombre de conseillers : 13
Présents : 12
Excusés : 1 dont 0 procurations
Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le lundi douze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire.**

Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, Mme Maryvonne THOUSEAU, M. Pascal BULOIS, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, M. Sébastien THIROUARD, Mme Patricia HUET, Mme Aurélie LACROIX et Mme Emilie DAVIGNON formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme Laëtitia RAINOT VALLEE.

M. Anthony FURET a été élu secrétaire de séance

-
- *La réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements supprime le compte rendu de conseil municipal. Celui-ci est remplacé par une liste des délibérations prises lors de la séance de conseil municipal, le procès-verbal sera publié au prochain conseil municipal.*
 - *Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.*
 - *Les délibérations sont consultables en mairie.*
 - *Le procès-verbal du conseil municipal sera diffusé dans un délai d'une semaine après la prochaine séance, lorsque la lecture et acceptation de celui-ci par les membres du conseil municipal aura eu lieu.*

22-37	Personnel communal – actualisation de l'organigramme	Approuvée
22-38	Personnel communal - Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements	Approuvée
22-39	Bail d'habitation pour logement communal sis 5 rue du Professeur Félix Lejars	Approuvée



Prochaine séance le **24 octobre 2022** à 20h00

Séance levée à 23h45